



## La télésanté

<https://policybase.cma.ca/fr/permalink/politique9264>

Type de politique: Résolution de politiques

Dernière révision: 2020-02-29

Date: 2008-08-20

Thèmes: Pratique et rémunération des médecins; formulaires  
Systèmes de santé; financement et rendement du système  
Information sur la santé et cybersanté

Résolution: GC08-95

L'Association médicale canadienne, en consultation avec les associations médicales provinciales et territoriales, le Collège des médecins de famille du Canada et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, collaborera avec les organismes de réglementation et les ordres professionnels pour établir un contexte stratégique harmonisé qui aidera les médecins qui fournissent des soins en télésanté dans de multiples administrations.



# Principes directeurs de l'adoption par les médecins du dossier médical électronique (DME) en pratique clinique ambulatoire


<https://policybase.cma.ca/fr/permalink/politique9117>


Type de politique: Documents de politique  
Dernière révision: 2019-03-03  
Date: 2008-02-23  
Thèmes: Information sur la santé et cybersanté

## Documents

---

PD08-05F.pdf

 Voir le PDF

 Télécharger PDF



## De moyens protégés de communication électronique entre patients et fournisseurs de soins de santé

<https://policybase.cma.ca/fr/permalink/politique11230>

Type de politique: Résolution de politiques  
Date: 2014-08-20  
Thèmes: Éthique et professionnalisme médical  
Information sur la santé et cybersanté  
Résolution: GC14-41  
L'Association médicale canadienne favorise la création et l'utilisation de moyens protégés de communication électronique entre patients et fournisseurs de soins de santé.



## Instruments pour établir le coût des soins aux patients

<https://policybase.cma.ca/fr/permalink/politique709>

Type de politique: Résolution de politiques  
Dernière révision: 2011-03-05  
Date: 1984-08-21  
Thèmes: Information sur la santé et cybersanté  
Résolution: GC84-54  
Que l'Association médicale canadienne encourage activement l'élaboration de systèmes et instruments d'information appropriés permettant d'établir le lien entre les éléments constitutifs précis des soins aux patients et les coûts afférents, et juge essentielle la participation active des médecins afin que la qualité des soins aux patients demeure une préoccupation centrale lors de l'élaboration de ces outils de gestion.